

Présentations : M. Michel Legendre, architecte des Bâtiments de France, présenté par M. Max Terrier et M. Jean Desmarest. Mme Sainte-Beuve, présentée par Mme Lambert et M. M. Hémerly.

Communications : M. MULLER parle sur le monastère de Sainte-Périne. Sainte Périne était une grande dame romaine de la famille des Flaviens. Vers 1140, la reine Adélaïde, veuve de Louis VI le Gros, aimait séjourner au Palais de Cuise (Saint-Jean-aux-Bois). Elle fit acheter le monastère donné anciennement aux Chanoines de Béthisy. Elle y fit installer des religieuses dans de vieux bâtiments ruineux, la chapelle fut placée sous l'invocation de Saint-Jean qui fut l'origine de Saint-Jean-aux-Bois.

La règle prévoyait qu'il n'y aurait pas plus de 40 religieuses et que le surplus devrait occuper l'ancien couvent de Sainte-Périne en pleine forêt.

En 1246 les religieuses de Sainte-Périne vinrent s'installer dans un monastère que les Cordeliers abandonnaient pour s'installer derrière Saint-Antoine. Le monastère prit le nom de Saint-Jean-des-Vignes puis devint ensuite un couvent de Chanoinesses Augustines.

La maison de Sainte-Périne fut ensuite occupée par un ermite qu'on disait de sang royal accompagné d'un chapelain entretenu aux frais du roi.

En 1285, Philippe le Bel rend aux religieuses de Saint-Jean-des-Vignes leur ancien monastère qui leur servit de maison de campagne. Les bâtiments furent très abîmés durant la guerre de Cent Ans et réparés en 1435. En 1589, pendant les troubles de la Ligue, Charles d'Humières fit réparer les remparts de la ville et raser l'extérieur dont le couvent de Saint-Jean-des-Vignes.

Les Augustines retournèrent à Sainte-Périne en 1591 et y restèrent 35 ans. En 1625, elles exposèrent leur situation au roi Louis XIII qui les aida à s'installer à Compiègne, rue du Chat qui Tourne, sur l'emplacement de ce qui fut la poste aux chevaux, l'actuel garage Citroën.

Elles abandonnèrent le monastère après 12 ans, le cédèrent aux Visitandines et allèrent s'installer à la Villette près de Paris.

Le couvent des Visitandines était situé sur l'emplacement de l'actuelle rue Sainte-Marie.

La maison de Sainte-Périne fut vendue à Le Féron qui la posséda jusqu'à la Révolution.

— M. Max TERRIER présente une enluminure extraite des volumes des Grandes Chroniques de France.

Cette enluminure représente la visite de l'Empereur Charles IV à Compiègne en 1378. Elle a pour auteur Fouquet.

L'Empereur Charles IV de Luxembourg, roi de Bohême, Empereur d'Allemagne, oncle de Charles V fit étape à Compiègne venant de Noyon. Il y arriva le jeudi 31 décembre 1378 accompagné de son fils Wenceslas, roi des Romains. Il y fut reçu par une délégation française considérable, le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu, les évêques de Beauvais et de Paris et 300 chevaliers.

L'Empereur « vint au gîte » à Compiègne et descendit à l'Hôtel du Roi.

Le château royal n'était pas encore reconstruit. Peut-être s'agissait-il d'une maison située près du Palais de Justice actuel. L'Empereur quitta Compiègne le lendemain pour Senlis. L'enluminure représente une porte de la ville de Compiègne, une partie du rempart de la ville, une série de pignons que M. Max Terrier croit être l'Hôtel du Roi, en arrière, on distingue parfaitement au-dessus du porche de Saint-Corneille une tour à toit pointu orné de girouettes qui doit être le beffroi municipal.

La chronique nous dit que Charles IV entra par la porte de Soissons, or le rempart et la porte que nous voyons sur l'enluminure sont différents de ce que nous voyons actuellement à la porte chapelle. Ce que nous voyons de Saint-Corneille semble très exact : le pignon et le clocher sont bien en place. La tour, beffroi municipal, ressemble au beffroi municipal d'Auxerre. Un échange de vues a lieu et ensuite un membre pense que la porte indiquée pourrait être la porte de Paris. Il s'appuie sur la représentation de l'arrivée de Charles IV à Senlis, le peintre a représenté non l'arrivée de l'Empereur venant dans cette ville mais une vue de Senlis prise de la route venant de Paris.

M. Max Terrier parle ensuite sur l'activité du Musée national au cours de l'année 1953.

Il décrit notamment les procédés de tissage employés pour la tenture du salon du Jeu de la Reine.

Il nous parle des meubles de ce salon et énumère les dons reçus ainsi que les travaux effectués et ceux en vue.

Séance du 20 Mars 1954

Présidence de M. J. MOURICHON, président.

Membres excusés : M. Ancien, M. Champier, M. et Mlle Delepouille, M. l'archiprêtre Delvigne, Mlle Peyrét, M. et Mme Sonnois, M. Max Terrier, M. J. Vergnet-Ruiz.